

§)	
Équipement	CR (E)
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	A (E)
Feux de position	R-S1 (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av - ar I (E)
Feux de gabarit	av - ar -
Feux arrière de brouillard	-
Feux complémentaires	-
Eclairage plaque	2/ séparé
Essuie-glace	2/ balais
Avertisseurs	1/ Fiamm CTP CH 5 0602 01 avec/ lave-glace ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	BERTONE	X 1 / 9
Homologation N°	CH 0086 03	
Carrosserie	ouvert	
Places	total 2	avant 2
Poids à vide	940	Carburant B
Charge utile	---	CV-impôt 7,63
Poids total	1150	Cylindres 1498

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

+) Variante de jantes : 5.00 B x 13 H1, en acier voies inchangées
5 J x 13 H2 - 27 en alliage léger "CROMODORA" voies AV = 1341 / AR = 1356 mm

*) Silencieux : 2 pots: 1. 310 x 155 x 103 mm signe distinctif BERTONE 5 991 170 ou FIAT 4 345 695/2
2. 582 x 196 x 120 mm signe distinctif FIAT 4 347 434/3

§) Équipement : des bavettes sont obligatoires à l'arrière.

Lieu et date de l'homologation Genève, 21.04.1983
Dé(VD)/jak

Remplace FH CH 0086 03 du 21.4.1983
silencieux / charge gar. sur le capot ar.
Variantes de jantes

Service fédéral d'homologation
Berne, 29.7.83
Berne, 31.10.83 - Ad